



Communiqué

Projet de loi 106

Les 2/3 des Québécois ne veulent pas d'exploitation des hydrocarbures au Québec

Montréal, le 31 octobre 2016 – À la veille de l'étude détaillée du projet de loi sur les hydrocarbures (le chapitre IV du projet de loi 106) à Québec, le Front commun pour la transition énergétique publie un [sondage SOM](#) qui remet en cause le fondement même de ce projet de loi. En effet, selon le sondage mené du 6 au 17 octobre dernier, une forte majorité de Québécois s'oppose à l'exploitation des hydrocarbures au Québec ainsi qu'à l'adoption d'une loi qui permettrait l'utilisation de procédés comme la fracturation hydraulique, la fracturation à l'acide ou la stimulation des puits à l'acide -- procédés qui sont généralement nécessaires pour extraire le pétrole et le gaz au Québec, en raison des types de gisement qu'on y trouve. Une majorité écrasante rejette aussi les droits d'accès et d'expropriation que ce projet de loi octroie aux pétrolières et aux gazières. Le sondage démontre de plus que la grande majorité de la population n'est pas d'accord pour que le gouvernement injecte des fonds publics dans l'industrie des hydrocarbures.

La divulgation des résultats du sondage coïncide avec la [8e conférence annuelle](#) de l'Association pétrolière et gazière du Québec, qui se déroule à Montréal du 30 octobre au 1er novembre et comprend entre autres, lundi midi, un « déjeuner prestige » avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand.

Non à l'exploitation des hydrocarbures au Québec

Étant entendu qu'au Québec, l'exploitation des hydrocarbures exige généralement qu'on fracture ou qu'on dissolve la roche en injectant sous haute pression des produits chimiques dans le sol, au moyen de procédés comme la fracturation hydraulique, la fracturation à l'acide ou la stimulation des puits à l'acide, près des deux tiers des Québécois (65 %) s'opposent à l'extraction de pétrole et de gaz au Québec. De même, 67 % d'entre eux ne sont pas d'accord pour que le gouvernement du Québec adopte une loi autorisant les compagnies à utiliser ces procédés.

« Ce sondage nous dit clairement que le gouvernement n'a pas l'appui de la population pour adopter le projet de loi 106. Le message est clair : les 2/3 de la population du Québec sont contre l'exploitation de gaz et pétrole sur leur territoire. Le gouvernement doit prendre acte de l'absence d'appui et retirer le projet de loi sur les hydrocarbures », a déclaré Karel Mayrand, directeur de la Fondation David Suzuki du Québec.

Non aux droits d'accès et d'expropriation

Un fracassant 88 % des répondants n'est pas d'accord pour que le gouvernement vende aux compagnies pétrolières et gazières des licences qui leur donnent un droit d'accès aux propriétés des

Québécois pour rechercher du pétrole ou du gaz, et qui leur permettent de demander l'expropriation si des propriétaires ne leur accordent pas de gré à gré un accès pour l'exploitation. Près de 56 000 km², soit l'équivalent de 51 % du Québec habité, est [déjà sous licence](#), dans la vallée du Saint-Laurent, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, l'île d'Anticosti et les Îles-de-la Madeleine. Le projet de loi sur les hydrocarbures augmenterait l'emprise des pétrolières et des gazières sur ces territoires et permettrait que des territoires supplémentaires soient « claimés » dans le cadre d'un processus de mise aux enchères.

« *Le Québec est-il une république de bananes, pour que le gouvernement livre notre sous-sol à des compagnies privées sans notre permission ? Le Québec est-il une dictature ? Nous n'avons pas de mots assez forts pour dénoncer cette tentative de dépossession à laquelle 9 Québécois sur 10 s'opposent* », a déclaré Carole Dupuis, coordonnatrice générale du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec.

Non au financement public de l'industrie des hydrocarbures

Enfin, selon le sondage, 67 % des Québécois ne sont pas d'accord pour que le gouvernement injecte des fonds publics dans des compagnies privées pour faire de la recherche et de la production de pétrole et de gaz au Québec. Rappelons qu'au lendemain de son arrivée au pouvoir au printemps 2014, le gouvernement Couillard a créé Capital Mines Hydrocarbures et haussé de 250 millions à 1,25 milliard de dollars les fonds publics réservés aux investissements dans les ressources non renouvelables – notamment dans l'industrie des hydrocarbures. Junex et Pétrolia, promoteurs de projets d'exploration et d'exploitation actuellement en cours au Québec, ont toutes deux bénéficié d'un financement public.

« *Les résultats du sondage ne nous étonnent pas. Depuis la saga du gaz de schiste, les Québécois n'ont jamais cessé de s'opposer au principe même de l'exploitation des hydrocarbures au Québec, d'autant plus que cette exploitation repose presque toujours sur des techniques non-conventionnelles extrêmement dommageables pour l'environnement et la santé. Poursuivre l'étude du chapitre IV sur les hydrocarbures devant une opposition aussi massive serait indécent* », a résumé Jacques Tétrault, du Comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain.

« *Les Québécois ne veulent pas plus des hydrocarbures non conventionnels du Québec que du pétrole des sables bitumineux de l'Ouest canadien*, a pour sa part conclu Patrick Bonin, responsable de la campagne climat-énergie de Greenpeace Canada. *Il est temps que le gouvernement écoute la population, retire le projet de loi sur les hydrocarbures et refasse ses devoirs pour proposer une loi qui répondra à l'urgence de faire la transition énergétique vers les énergies à 100 % renouvelables.* »

Note méthodologique

Le sujet de l'exploitation des hydrocarbures a été traité dans le cadre du sondage omnibus téléphonique de SOM mené du 6 au 17 octobre 2016, auprès de 1 020 adultes du Québec. L'échantillon a été généré aléatoirement à partir de tous les échanges téléphoniques valides couvrant le territoire à l'étude (dont 20 % réalisés dans des échanges de cellulaire). Les données ont été pondérées pour refléter au mieux les caractéristiques de la population. La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 4,4 %, 19 fois sur 20.

Renseignements :

Gabriel Marquis, coordonnateur, Front commun pour la transition énergétique
581 307-8613

info@poulatransitionenergetique.org

<http://www.poulatransitionenergetique.org/>

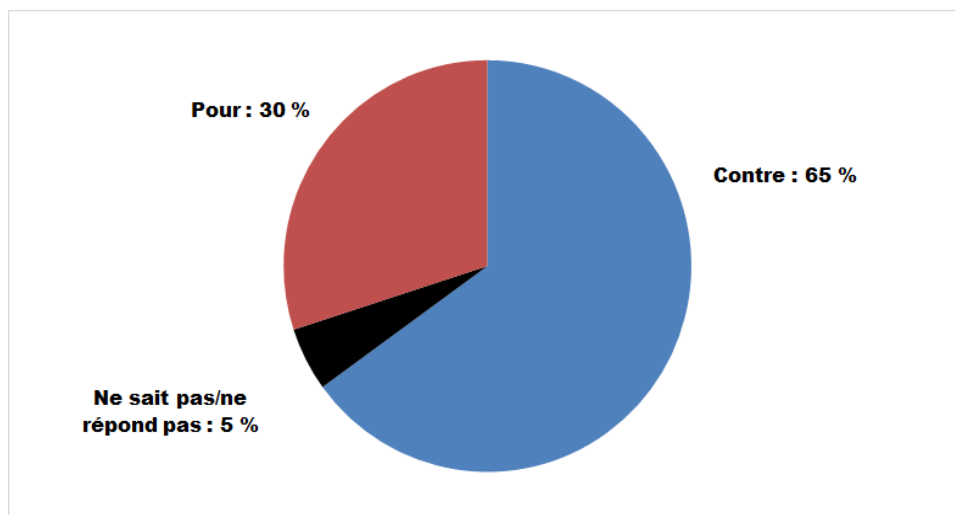
En annexe :

- Présentation graphique des résultats du sondage
- Commanditaires du sondage et autres informations sur le Front commun pour la transition énergétique.

Le sondage en graphiques

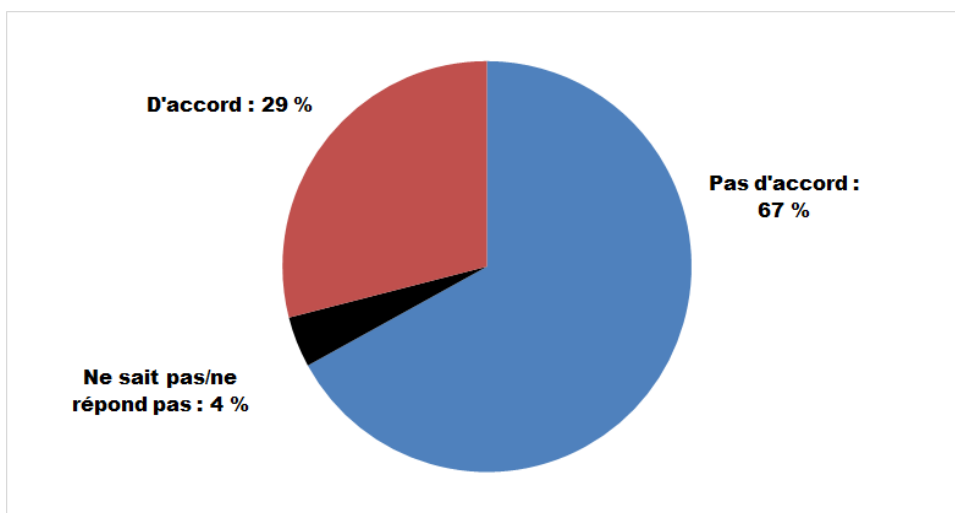
Question 1. Extraction de pétrole et de gaz au Québec

Pour exploiter les réserves de pétrole et de gaz du Québec, il est généralement nécessaire de fracturer ou de dissoudre la roche en utilisant des procédés comme la fracturation hydraulique, la fracturation à l'acide ou la stimulation des puits à l'acide, qui consistent à injecter sous haute pression des produits chimiques dans le sol. Personnellement, êtes-vous pour ou contre l'extraction de pétrole et de gaz au Québec ?



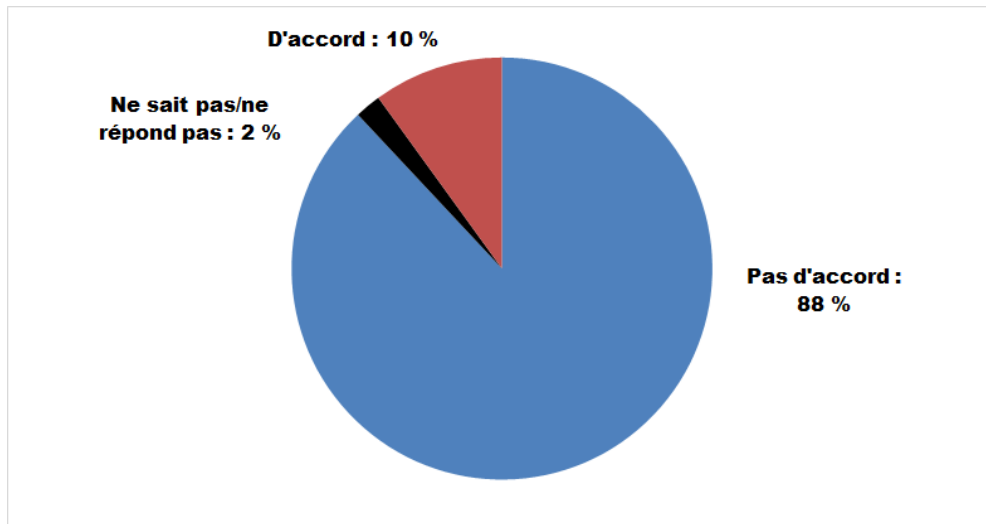
Question 2 : Loi permettant les procédés généralement nécessaires pour extraire le pétrole et le gaz au Québec

Êtes-vous en accord ou en désaccord pour que le gouvernement du Québec adopte une loi qui permettrait aux compagnies d'utiliser des procédés comme la fracturation hydraulique, la fracturation à l'acide ou la stimulation des puits à l'acide, pour extraire du pétrole ou du gaz ?



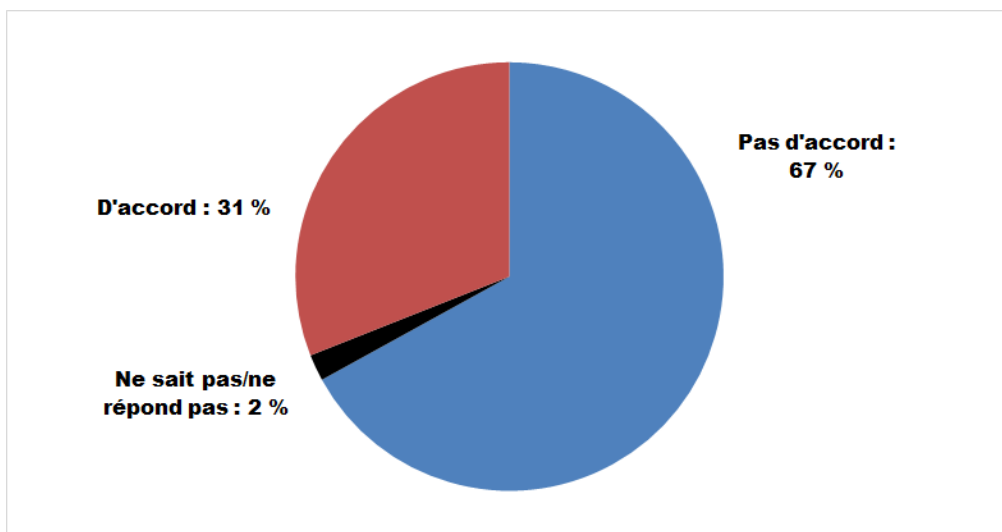
Question 3 : Licences donnant des droits d'accès et d'expropriation

Êtes-vous en accord ou en désaccord pour que le gouvernement du Québec vende aux compagnies pétrolières et gazières des licences qui leur donnent un droit d'accès aux propriétés des Québécois pour rechercher du pétrole ou du gaz, et qui leur permettent de demander l'expropriation si des propriétaires refusent de leur vendre leur terrain pour l'exploitation ?



Question 4 : Injection de fonds publics

Êtes-vous en accord ou en désaccord pour que le gouvernement du Québec injecte des fonds publics dans des compagnies privées pour faire de la recherche et de la production de pétrole et de gaz au Québec ?



Commanditaires du sondage

Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)
Carole Dupuis, coordonnatrice générale et porte-parole
carole.dupuis@rvhq.ca, 438 884-8200

Fondation David Suzuki
Karel Mayrand, directeur de la Fondation David Suzuki du Québec
kmayrand@davidsuzuki.org, 514 998 5458.

Comité de coordination du Front commun pour la transition énergétique

Ariane Cimon-Fortier, Eau Secours! Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, coordination@eausecours.org, 514 506-8294

Patrick Bonin, Greenpeace, patrick.bonin@greenpeace.org, 514 594-1221

Carole Dupuis, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, carole.dupuis@rvhq.ca, 418 886-1001, 438 884-8220

Marie-Ève Leclerc, Stop Oléoduc Portneuf – Saint-Augustin, meve.leclerc20@gmail.com, 418 655-0763

Geneviève Puskas, Équiterre, gpuskas@equiterre.org, 514 792-5222

Jacques Tétreault, Comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain, pvjacquestetreault@yahoo.ca, 450 261-6151

À propos du Front commun pour la transition énergétique

Le Front commun pour la transition énergétique a pour mission de rassembler et de mettre en synergie les efforts de ses membres, visant à induire des choix collectifs responsables menant à la diminution de la production, de la consommation et du transport des hydrocarbures ainsi qu'à la transition vers une économie sobre en carbone. Il regroupe plus de 50 organisations citoyennes, environnementales et autochtones. Certains de ses membres sont eux-mêmes des regroupements réunissant plusieurs dizaines d'organisations.

Groupes membres du Front commun pour la transition énergétique

350.org

ACMCA

Action Environnement Basses

Laurentides

Alerte Pétrole Rive-Sud

Alternatives

[Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu \(GIRAM\)](http://Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu (GIRAM))

Idle No More

Justice climatique Montréal

Les Citoyens au Courant

Marche des peuples pour la Terre mère

Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville

Association des propriétaires Privés,
Agricoles (acéricoles) et Forestiers
(ApPAF)

[Association madelinienne pour la sécurité
énergétique et environnementale
\(AMSÉE\)](#)

[Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique \(AQLPA\)](#)

[Centre de ressources sur la non-violence
\(CRNV\)](#)

[Ciel et Terre](#)

[Coalition ECO](#)

[Coalition Vigilance Oléoducs \(CoVO\)](#)

[Collectif Moratoire Alternatives Vigilance
Intervention \(CMAVI\)](#)

[Conseil Central du Montréal Métropolitain
- CSN](#)

[Convoi-citoyen](#)

[Conseil de bande de Kanehsatà:ke](#)

[Eau Secours! Coalition québécoise pour
une gestion responsable de l'eau](#)

[Énergie Alternative](#)

[Équiterre](#)

[Fondation Coule pas chez nous](#)

[Fondation David Suzuki](#)

[Fondation Rivières](#)

[Greenpeace](#)

[Groupe de recherche appliquée en
macroécologie](#)

[Groupe de Recherche d'Intérêt Public de
l'UQAM \(GRIP UQAM\)](#)

[Nature Québec](#)

[NON à une marée noire dans le St-Laurent
Pétroliques Anonymes](#)

[Réseau québécois des groupes écologistes
\(RQGE\)](#) représentant près de 80
organisations membres

[Regroupement citoyen contre les bitumineux
et pour le développement durable](#)

[Regroupement vigilance hydrocarbures
Québec \(RVHQ\)](#) représentant 130 comités
locaux

[Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie](#)

[Solidarité NABRO](#)

[Sierra Club Québec](#)

[Stop Oléoduc Bellechasse et Lévis](#)

[Stop Oléoduc Capitale nationale](#)

[Stop Oléoduc Île d'Orléans](#)

[Stop Oléoduc Kamouraska](#)

[Stop Oléoduc Montmagny-L'Islet](#)

[Stop Oléoduc Portneuf Saint-Augustin](#)

[Stop Oléoduc Témiscouata](#)

[Stop Oléoduc Témiscouata](#)

[Société pour Vaincre la Pollution \(SVP\)](#)

[SOS Territoire \(comité du GRIP-UQAM\)](#)

[Tache d'huile](#)

[Villeray en transition](#)